



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 16 juin 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 juin 2015 à 15h00, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

Présents : Mme MULTEAU – Mme GUERINAUD – Mr VIGNAL – Mme MASSON – Mr LAGARDERE – Mr AURIEL – Mr OCCHIPENTI – Mme DAVOUST – Mme LARRIEU – Mme CAPDEVIELLE – Mr BOISSARD – Mme BAROU – Mme CARRERE-LOUSTAUNAU.

Absents excusés : Mme HEITZ, procuration à Mr OCCHIPENTI – Mr PENAVAYRE, procuration à Mme MULTEAU.

Secrétaire de début de séance : Mme MASSON.

Mme CAPDEVIELLE tient à préciser que lors du Conseil Municipal précédent, elle avait transmis son pouvoir à un élu et qu'elle n'était pas en accord avec le vote qui lui avait été attribué lors des votes des subventions municipales, notamment pour le TGM.

Le compte-rendu de la séance du 5 mai 2015 est **adopté à l'unanimité**.



Mme le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour et demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à demander une prorogation de délai pour déposer les agendas d'accessibilité programmés (accès aux ERP de la Commune).

Adopté à l'unanimité



Ordre du jour

▪ **Lot n°5 – le Pin Franc :**

Les acquéreurs de ce lot ne sont pas en mesure, à ce jour, d'honorer cette acquisition, demande est faite d'annuler la délibération.

Adopté à l'unanimité

Un lot de 842m² est donc à nouveau disponible (84 200,00 €).

▪ **Location logements CRS :**

Mme le Maire nous propose de louer les logements aux CRS au même tarif que l'année 2014, soit 350,00 € par mois et par logement.

Il s'agit d'un logement au-dessus de la Poste (pour Monsieur SALINAS) et de deux chalets situés dans la zone de la Palle (pour Messieurs F. COUFFIGNAL et L. RIBES).

Adopté à l'unanimité

▪ **Convention logements DSIG (gendarmes) :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention avec l'Institut DON BOSCO relative à la mise à disposition de 18 logements à Vieux Boucau destinés à accueillir le DSIG (Détachement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie). Ce détachement est destiné à assurer la sécurité pendant les nuits sur les communes de Vieux-Boucau, Messanges, Moliets et Maâ et Soustons du 1^{er} juillet au 1 août 2015.

La commune participera à hauteur d'1/4 des frais, soit 5 000,00 € à la charge de la commune de Moliets et Maâ.

Adopté à l'unanimité

▪ **Tournées à cheval ONF :**

Mme le Maire nous présente un projet de mise à disposition d'un garde champêtre à l'ONF dans le but d'effectuer des tournées de surveillance durant la saison estivale 2015.

Le coût prévu est de 510,00 € pour 5 tournées

Adopté à l'unanimité

▪ **Adhésion régime forestier propriétés communales :**

Mme le Maire nous informe avoir signé l'acte d'achat des parcelles avec l'indivision CHIMITS (AN n°10 & n°12, AO n°2 & n°6 et AR n°20) et nous propose de mettre sous régime forestier :

- Ces parcelles nouvellement acquises,
- Les parcelles BA236, BA050, BA051 & AZ0370 (Clairière aux chevreuils),
- Les parcelles AH14 et AH16 (Mr Yvan MAUCRIAU).

Adopté à l'unanimité

▪ **Retrait de la commune de MUGRON au Syndicat des baignades :**

Lors de notre Conseil Municipal du 25 septembre 2014, nous avons donné notre accord pour le retrait de la Commune de Mugron du syndicat mixte de gestion des baignades landaises.

Faute d'un nombre suffisant de délibération des autres communes, nous devons à nouveau procéder à ce vote.

Mme le Maire nous propose donc de voter en faveur du retrait de la commune de Mugron du Syndicat Mixte des Gestion des Baignades Landaises.

Adopté à l'unanimité

▪ **Convention Pelote :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser une Convention avec Mr Christophe DARDY représentant de la société « Pelote Passion » pour l'organisation d'un spectacle de pelote tous les mardis soirs de la saison estivale 2015 (du 30 juin et 1^{er} septembre inclus) excepté le 14 juillet (spectacle avancé au 13/7).

Adopté à l'unanimité

▪ **Convention force basque :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser une Convention avec Mr Jean-Pierre SORHOUEZ représentant de l'association « El Garrekin » pour l'organisation de 3 soirées « force basque », les 20 juillet, 03 et 14 août 2015.

Adopté à l'unanimité

▪ **Création emploi éducateur territorial :**

Mme le Maire nous propose de créer un poste permanent à temps complet d'éducateur territorial de jeunes enfants pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur.

Adopté à l'unanimité

▪ **Nettoyage WC publics :**

Mme le Maire nous présente le projet de confier le nettoyage des wc publics à une entreprise extérieure. Sachant qu'il y a une vingtaine de wc publics à nettoyer sur la commune, deux choix s'offraient à nous :

- Embaucher 3 personnes pour assurer les rotations et leur fournir un véhicule (coût des salaires uniquement 11 400,00 €), à cela il faudrait ajouter la location d'un véhicule et l'achat du matériel nécessaire,
- Mandater une entreprise extérieure.

Nous avons reçu deux devis pour 1 à 3 passages par jour (en fonction du lieu) 7jrs/7jrs :

- ABC services nettoyage : 14 798,71 €,
- MARCO NETT NETTOYAGE : 13 522,56 €.

Mme le Maire nous propose de confier cette mission à MARCO NETT NETTOYAGE pour 13 522,56 €.

Adopté à l'unanimité

▪ **Consultation achat tracteur :**

Mr VIGNAL nous présente le projet d'achat d'un nouveau tracteur équipé d'un broyeur forestier.

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à lancer une consultation pour l'achat de ce tracteur et à demander des subventions auprès des organismes compétents.

Budget estimé à 90 000,00 € HT (et vente de l'ancien tracteur aux alentours de 25 000,00 €).

Adopté à l'unanimité

▪ **Consultation achat désherbeur thermique :**

Mr VIGNAL nous présente le projet de réduction de l'utilisation des pesticides dans la commune qui rentre dans la démarche « zéro pesticide et amélioration des pratiques phyto-sanitaires ».

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à lancer une consultation pour l'achat d'un désherbeur thermique à eau chaude et à demander des subventions auprès des organismes compétents.

Adopté à l'unanimité

▪ **Chemin de Méniquet :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à lancer les démarches pour rencontrer les propriétaires riverains du chemin, concernés par la réhabilitation, ou non, dudit chemin et de contacter un géomètre afin d'étudier sa faisabilité.

Adopté à l'unanimité

▪ **Chemin de Boussouayre :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à relancer une enquête publique (arrêtée en 2002) pour le déplacement et l'aliénation avec les frais à leur charge

Adopté à l'unanimité

▪ **Avenant convention MACS plan plage :**

Suite aux avenants de travaux, MACS nous donnera 189 211,28 € au lieu des 175 000,00 € initialement prévus. Ce qui entraîne une réduction de la dotation du FEDER qui passe de 114 150,00 € (initialement prévus) à 64 856,61 €.

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention de partenariat avec MACS à ce sujet.

Adopté à l'unanimité

▪ **Convention Zen'n'surf :**

Mme MASSON présente aux membres du Conseil Municipal la demande de « Zen Surf'n'School » pour prodiguer des cours de sport place de la Bastide pendant la saison estivale 2015.

Proposition est faite de leur louer l'espace public pour la somme de 150,00 € pour la totalité de la saison.

Adopté par 13 voix et 2 abstentions (Mme DAVOUST et Mr BOISSARD)

▪ **Convention d'adhésion pôle retraite et protection sociale :**

Il s'agit de renouveler la convention d'adhésion aux pôles retraites et protection sociale avec le Centre de Gestion pour les années 2015, 2016 et 2017. Cela représentera un coût de 800,00 € / an.

Adopté à l'unanimité

▪ **Délégation au Maire pour l'achat de gerbes, cadeaux ou réceptions à l'occasion d'évènements particuliers :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à mandater les dépenses liées à des évènements particuliers relatifs à un employé communal, un élu, un de leurs proches ou toute personne ayant collaboré étroitement avec la municipalité, dans la limite d'un montant unitaire de 1 500,00 € pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité

▪ **Installation d'un tamis rotatif à la station d'épuration :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à lancer une consultation pour la mise en œuvre d'un tamis rotatif au niveau du prétraitement de la station d'épuration ou du bassin tampon en remplacement du dégrilleur existant et à solliciter toute aide financière relative à cette opération auprès de tous organismes compétents.

Montant estimé des travaux 120 000,00 €.

Adopté à l'unanimité

▪ **Maîtrise d'œuvre mise en conformité station de traitement eau potable :**

Mr VIGNAL, nous informe que l'équipement actuel de prétraitement de la station d'épuration est vétuste. Il nous propose la mise en œuvre d'un tamis rotatif au niveau du prétraitement de la station d'épuration ou du bassin tampon en remplacement du dégrilleur existant afin d'améliorer le fonctionnement et la performance des ouvrages. L'estimation du coût global de l'opération est de 100 000,00 € HT.

Mme le Maire propose de clore le marché de maîtrise d'œuvre recouvrant diverses opérations d'amélioration de l'assainissement sans distinction entre elles.

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à clore l'avenant du 1^{er} marché et à en ouvrir un nouveau pour un montant d'environ 7 000,00 €.

Adopté à l'unanimité

▪ **Etude diagnostic eau potable :**

Mme le Maire nous demande d'engager une étude diagnostic du système de distribution d'eau potable et à solliciter des aides financières auprès des organismes compétents.

Adopté à l'unanimité

▪ **Avenant n°1 au contrat de délégation de service public d'assainissement :**

Le contrat de délégation ne correspond plus au contrat actuel. Il prévoit la possibilité d'une révision des conditions techniques et économiques d'exercice de la délégation dans les cas prévus à l'article 77. Trois des conditions prévues étant remplies, la société SAUR a saisi la commune de Moliets et Maâ d'une demande d'avenant.

Mme le Maire nous présente le projet d'avenant au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif et nous demande de l'approuver et de l'autoriser à signer les documents constitutifs de l'avenant.

Adopté à l'unanimité

Il est 16h, Mme MASSON doit quitter le Conseil Municipal.

Elle donne procuration à Mme BAROU.

Mr LAGARDERE prend la suite en tant que secrétaire de séance.

▪ **DM budgétaire commune :**

INVESTISSEMENT DEPENSES

- 2158 : 4 000,

- 2312 : - 4 000

Adopté à l'unanimité

▪ **Devis INEO :**

Dans le cadre de la mise aux normes des bornes du marché, il y a lieu de prévoir des travaux supplémentaires pour un montant à 2 466 € HT. Un avenant au devis voté le 7 avril 2015, avec la Société INEO sera signé.

Adopté à l'unanimité

▪ **Frais de déplacements, repas et nuitées agents communaux :**

Les frais de déplacements, repas et nuitées des agents communaux seront réglés selon les taux en vigueur fixés par arrêtés ministériels, sur présentation d'un ordre de mission.

Adopté à l'unanimité

▪ **Participation voyages scolaires :**

Deux élèves scolarisés au Collège de SOUSTONS et domiciliés sur la Commune (Guillaume BUROSSE et Peio LAFORGE) participent à un séjour linguistique en ITALIE. Afin de réduire la participation des familles, une aide de 100 € leur sera versée.

Adopté à l'unanimité

▪ **Salle de séminaires :**

Madame le Maire nous informe d'un courrier reçu du Syndicat Mixte des ZAC, concernant l'acquisition par la commune de la propriété du Centre de Séminaires. Une demande d'audit économique et social sera faite avant de se prononcer.

Adopté à l'unanimité



Questions diverses :

Madame le Maire : nous informe d'une demande d'animation « PACIFIC » sur la plage. Un avis favorable est donné.

Elle nous informe également que les travaux d'éclairage public sur l'avenue de l'océan débutent pour se terminer début juillet.

Elle donne lecture des courriers de remerciements du TGM et des Amis de Marius concernant les subventions attribuées.

Le SITCOM ne distribuera plus de sacs poubelle.

Pierre VIGNAL nous informe du nettoyage du bassin de la station d'épuration.

Jean-Paul OCCHIPENTI nous rappelle que les pupitres en bois ne sont toujours pas installés aux pourruts et la pose du grillage de la Gloriette ainsi que la peinture à la Fontaine Notre Dame ne sont pas faites.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 16h40



Vu pour être affiché en date du 18 août 2015

Les secrétaires de séance

